

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2012-06-11 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 11^e jour du mois de juin deux mille douze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin (absente)
Chantale Hamelin
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc (absente)
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale est également présente.

Rés.2012-06-116

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 14 mai 2012
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dérogation mineure, 341 rue René-Robineau
8. Dérogation mineure, 45 rue Poliquin
9. Assemblée de consultation, création de la zone Rc-4
10. Adoption du second projet de règlement, création de la zone Rc-4
11. Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Rc-4)
12. Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Rc-4)
13. Assemblée de consultation, PAE Solifor Perthuis

14. Avis de motion, agrandissement de la zone d'extraction
15. Adoption du premier projet de règlement, agrandissement de la zone d'extraction
16. Avis de motion, règlement d'emprunt voie de contournement
17. Adoption règlement fixant les amendes concernant les nuisances
18. Acceptation soumissionnaire pour du refinancement
19. Tableau combiné pour du refinancement
20. Nomination au comité de pilotage – plan développement durable Alcoa
21. Concert'Action, versement
22. Engagement de la personne en eau potable
23. Refus soumission toiture pour table à pique-nique
24. Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
25. Inscription au congrès de la F.Q.M.
26. Inscription congrès incendie
27. Signature lettre d'entente, fonctionnaire désigné
28. Signature de contrat, vente de terrain au MTQ
29. Demande au programme ÉcoConnexions CN – De terre en air
30. Acceptation offre de services professionnels, voie de contournement
31. Subvention à Portneuf 1861/emploi étudiant
32. Période de questions sur les sujets traités.
33. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 11 juin 2012. (du 15 mai au 11 juin 2012)

Rés.2012-06-117

Adoption du procès-verbal du 14 mai 2012.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 14 mai 2012 soit accepté tel que présenté.

Rés.2012-06-118

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 409 093.30 \$.

Liste des comptes à payer	117 242.43 \$
Liste des chèques émis	191 072.74 \$
Liste transaction internet	16 267.22 \$
Liste chèques manuels	33 747.72 \$
Liste des salaires	50 763.19 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 juin 2012 est déposé au conseil municipal, le 11 juin 2012.

Rés.2012-06-119

Dérogation mineure, 341 rue René-Robineau

Attendu la recommandation non favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 24 avril 2012;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 24 mai 2012;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 7.2.4;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre l'implantation d'un garage empiétant d'environ 3.5 mètres dans la marge de recul avant sur un terrain d'angle;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil refuse la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9873 15 1570 pour la zone Rb-5 sur le lot 2 980 740 du cadastre officiel du Québec, sis au 341 rue René-Robineau.

Rés.2012-06-120

Dérogation mineure, 45 rue Poliquin

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 24 avril 2012;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 24 mai 2012;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 7.2.4;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à régulariser une situation existante concernant un garage déjà construit à 0.68 mètre au lieu de 1 mètre du voisin;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9873 40 5057 pour la zone M-6 sur le lot 2 980 562 du cadastre officiel du Québec, sis au 45 rue Poliquin.

Assemblée de consultation, création de la zone Rc-4

Monsieur le maire explique le projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de créer une zone résidentielle (Rc-4) de moyenne et haute densité sur le lot 2 980 565 ». Considérant qu'un tel règlement vise à créer une zone résidentielle de moyenne et haute densité (Rc-4) sur le lot 2 980 565 permettant la construction d'immeubles à logement.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2012-06-121

Adoption du second projet de règlement, création de la zone Rc-4

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à majorité;

QUE le second projet de règlement « Modifiant le règlement de zonage #116 afin de créer une zone résidentielle (Rc-4) de moyenne et haute densité sur le lot 2 980 565 » soit adopté.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec deux voix favorables et une voix défavorable.

Avis de motion, modification du plan d'urbanisme (Rc-4)

Je, Philippe Gignac conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le plan d'urbanisme suite à la création de la nouvelle zone Rc-4.

Rés.2012-06-122

Adoption projet de règlement, modifiant le plan d'urbanisme (Rc-4)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à majorité;

QUE le projet de règlement « Modifiant le plan d'urbanisme suite à la création de la zone Rc-4 » soit adopté.

Le vote est demandé sur la proposition principale, la proposition est adoptée avec deux voix favorables et une voix défavorable.

Assemblée de consultation, PAE Solifor Perthuis

Monsieur le maire explique le projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de lotissement numéro 114 et le règlement de zonage numéro 116 aux fins d'intégrer un plan d'aménagement d'ensemble visant le développement de la villégiature dans la seigneurie de Perthuis ». Considérant qu'un tel règlement vise à mettre en œuvre un projet de développement de villégiature à l'intérieur de la seigneurie de Perthuis ayant fait l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble. Plus particulièrement, ce projet vise la création de terrains destinés à des fins de villégiature aux abords des lacs Montauban, aux Cèdres, Travers et Le Gros Lac.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Avis de motion, agrandissement de la zone d'extraction

Je, Philippe Gignac conseiller, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement afin d'agrandir la zone d'extraction Ie-101 en ajoutant le lot 3 935 645 et diminuant la zone agricole.

Rés.2012-06-123

Adoption du premier projet de règlement, agrandissement de la zone d'extraction

Attendu qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement « Modifiant le règlement de zonage 116 afin d'agrandir la zone d'extraction Ie-101 à même la zone agricole Af/b-116 » soit accepté.

Avis de motion, règlement d'emprunt voie de contournement

Je, Chantale Hamelin conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement décrétant un emprunt pour la construction d'une voie de contournement.

Rés.2012-06-124

Adoption règlement fixant les amendes concernant les nuisances

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « Concernant les nuisances, paix et bon ordre » soit adopté.

Rés.2012-06-125

Acceptation soumissionnaire pour du refinancement

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte l'offre qui lui est faite de Banque Royale du Canada pour son emprunt du 19 juin 2012 au montant de 1 707 400 \$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 104-1, 106, 292, 059 au prix de 100,00, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

131 000 \$	2,6500%	19 juin 2013
134 800 \$	2,6500%	19 juin 2014
138 800 \$	2,6500%	19 juin 2015
143 200 \$	2,6500%	19 juin 2016
1 159 600 \$	2,6500%	19 juin 2017

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

Rés.2012-06-126

Tableau combiné pour du refinancement

Attendu que, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Portneuf souhaite emprunter par billet un montant total de 1 707 400 \$:

Règlement numéro	Pour un montant de \$
104-1	1 406 010
106	123 290
292	94 600
059	83 500

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QU'un emprunt par billet au montant de 1 707 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 104-1, 106, 292, 059 soit réalisé.

QUE les billets soient signés par le maire et la directrice générale.

QUE les billets soient datés du 19 juin 2012.

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2013	131 000 \$
2014	134 800 \$
2015	138 800 \$
2016	143 200 \$
2017	147 400 \$ (à payer en 2017)
2017	1 012 200 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Portneuf émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 19 juin 2012), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2018 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 104-1, 106, 059, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Rés.2012-06-127 Nomination au comité de pilotage – plan développement durable Alcoa

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE messieurs Nelson Bédard, Jacquelin Martel et Jean Genest soient nommés représentant pour la Ville de Portneuf au Comité de pilotage – plan de développement durable Alcoa et que madame Chantale Hamelin soit nommée substitut au besoin.

Rés.2012-06-128 Concert'Action, versement

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise de verser un montant de 5 000 \$ à Concert'Action pour le travailleur de milieu.

Rés.2012-06-129 Engagement d'une personne au traitement de l'eau potable

Considérant que le syndicat et la Ville de Portneuf ont signé une lettre d'entente concernant la tournée de garde pour l'eau potable;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf retienne les services de madame Patricia Leclerc à titre d'employée temporaire aux travaux publics pour effectuer occasionnellement la tournée de garde de l'eau potable.

Rés.2012-06-130 Refus soumission toiture pour table à pique-nique

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à trois entrepreneurs;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Construction Y.P.E	pas déposé
Construction Marc Larochelle	pas déposé
Construction J.Y.S. Larochelle	4 515.65 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf refuse toutes les soumissions pour la construction d'une toiture sur une table de pique-nique dans la « Halte de la côte du Ministre ».

Rés.2012-06-131

Demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le directeur du Service des travaux publics soit autorisé à déposer auprès du Ministère des Transports du Québec une demande dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2012-2013 au montant de 449 613 \$.

Rés.2012-06-132

Inscription au congrès de la F.Q.M.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2 069.55 \$ taxes incluses et la participation de messieurs le maire Nelson Bédard, Jacquelin Martel, Philippe Gignac au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 27 – 28 - 29 septembre 2012 au Centre des congrès à Québec.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2012-06-133

Inscription congrès incendie

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 419.66 \$ (taxes incluses) et la participation de monsieur Éric Savard au congrès des services incendie qui aura lieu à Rimouski.

QUE tous les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Rés.2012-06-134

Signature lettre d'entente, fonctionnaire désigné

Considérant que le fonctionnaire désigné demande un congé sans traitement pour la période du 28 octobre 2012 au 8 mars 2013;

Considérant que ce moment de l'année est le plus tranquille pour le service à la clientèle;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer une lettre d'entente, en ce sens, au nom de la Ville de Portneuf.

Rés.2012-06-135

Signature de contrat, vente de terrain au MTQ

Considérant que le Ministère des Transports a besoin d'acquérir une partie de terrain dans le cadre de la réfection du pont Bishop;

Considérant que ce terrain sera recédé à la municipalité à la fin des travaux;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf vende le lot numéro 2 981 908 situé sur la rue Bishop, d'une superficie de 90,4 mètres carrés, pour un montant de 1 250 \$, au Ministère des Transports.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette vente de terrain.

Rés.2012-06-136

Demande au programme EcoConnexion CN – De terre en air

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QU'une demande d'aide financière soit déposée auprès du Canadien National dans le cadre du Programme ÉcoConnexions CN – De terre en air afin d'améliorer la santé et le bien-être de la collectivité sur le plan environnemental et social.

Rés.2012-06-137

Acceptation offre de services professionnels, voie de contournement

Considérant que des demandes de soumissions ont été adressées, sur invitation, à quatre firmes;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Inspec-Sol	pas déposé
Qualitas	11 434.26 \$
LEQ	pas déposé
LVM	12 175.85 \$

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Qualitas pour un montant de 11 434.26 \$ taxes incluses, tel que soumissionné en date du 11 juin 2012, comme offre de services professionnels – étude géotechnique pour la construction d'une voie de contournement.

QUE cette dépense sera affectée au fonds de carrière et sablière.

Rés.2012-06-138

Subvention à Portneuf 1861/emploi étudiant

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacquelin Martel et adopté à l'unanimité;

QU'une subvention maximale de 800.00 \$ soit accordée à Portneuf 1861 pour un emploi étudiant.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 21 : 00 hres.

Maire

Greffière